

DURANT UN TREMBLEMENT DE TERRE**DIRECTIVE GÉNÉRALE :**

Peu importe où l'on se trouve au moment où le tremblement de terre commence, s'abriter immédiatement et rester au même endroit jusqu'à ce que les secousses cessent.

Le meilleur moyen de se protéger lors d'un tremblement de terre est de respecter ces trois directives simples:

- **Baissez-vous** près du sol.
- **Abritez-vous** sous une table, un bureau, ou un meuble résistant.
- **Agrippez-vous** solidement jusqu'à la fin des secousses.

**SI VOUS ÊTES À L'INTÉRIEUR :**


- Rester en place et ne pas se précipiter dehors;
- S'abriter sous une table, un bureau ou sous un autre meuble solide et s'y agripper;
- Si vous n'êtes pas dans un corridor, se mettre en position accroupie le long d'un mur intérieur;
- Ne pas se tenir dans l'embrasure d'une porte, celle-ci pourrait se rabattre sur vous et vous blesser;
- Protéger votre tête et votre visage;
- S'éloigner des fenêtres, des cloisons de verre, des miroirs, des bibliothèques, des meubles en hauteur et des appareils d'éclairage.

SI VOUS ÊTES À L'EXTÉRIEUR :

- Rester dehors;
- Essayer de vous diriger vers un endroit sûr, loin des fenêtres, des édifices, des fils électriques ou des poteaux téléphoniques, des arbres et des enseignes qui pourraient tomber et vous blesser.

APRÈS UN TREMBLEMENT DE TERRE

- Demeurer à l'affût ! Une réplique sismique est possible.
- Rester calme et, si vous êtes indemne, ne pas hésiter à prendre en charge d'autres personnes dans le besoin;
- En cas de blessure, administrer les premiers secours si vous avez la formation de secouriste; sinon, aviser les secours d'urgence en composant le numéro d'urgence « 4411 » (ou 819.478.4671, poste 4411 d'un téléphone portable ou de l'extérieur du cégep).
- Ne pas utiliser le téléphone, à moins d'avoir à signaler une extrême urgence;

	CONSIGNES	Date :	2022-07-11
	TREMBLEMENT DE TERRE	Date de révision :	
		Approuvé par :	E. Bastien
		Préparé par :	V. Benoit
		Nbre de pages :	2 de 2

- Si nécessaire, se diriger vers le point de rassemblement extérieur désigné (pelouse avant du cégep (écriteau));
- Attendre calmement les instructions du coordonnateur des mesures d’urgence.

Si vous êtes à l’intérieur

- Évacuer les lieux seulement si les dommages sont sérieux, s’il y a un début d’incendie, une fuite de gaz ou si l’ordre d’évacuer est donné.
 - Évacuer les lieux prudemment en prenant garde aux débris, chutes d’objets ou de fils électriques libres;
- Ne pas utiliser l’ascenseur et ne pas allumer les lumières;
- Porter attention aux personnes blessées ou bloquées dans les décombres, ainsi qu’aux dommages afin de rapporter rapidement les informations à la Sûreté, une fois à l’extérieur;
- Attendre les consignes de la Sûreté.

Si vous êtes à l’extérieur

- Se diriger vers le lieu de rassemblement extérieur de votre équipe d’évacuation si possible;
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé;
- Attendre les consignes de la Sûreté avant de réintégrer l’immeuble.